

Association des Villes Thermales de Franche-Comté - Désignation des représentants de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association des Villes Thermales de Franche-Comté a été créée en 1984 dans le but de développer le thermalisme franc-comtois et le tourisme de Santé. L'Association se compose des représentants des Villes Thermales de la Région :

- Besançon, station de Besançon La Mouillère
- Lons-le-Saunier les Bains
- Luxeuil-les-Bains
- Salins-les-Bains

L'Association a développé des actions de promotion jusqu'en 1993, mais elle a cessé de se réunir depuis cette date et n'a plus aucune action à ce jour.

La ville de Lons-le-Saunier suggère de réunir une assemblée générale extraordinaire pour décider des modalités de dissolution de l'association et de liquidation et dévolution de l'actif.

A cette fin, il convient de désigner les représentants de la Ville pour venir siéger à cette assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil Municipal est appelé à désigner M. MARIOT, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme et Mme SCHIRRE, Conseillère Municipale Déléguée au Tourisme.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Commerce - Artisanat - Tourisme, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.